


Que faire après une licence d'AES ? Perspectives d'emploi et poursuites d'études

Référence : 20240306_IC_UT1_AES_Débouchés

Résumé :



Immersion Croisées du Supérieur 2023-2024. Ce guide liste les différents débouchés après une Licence d'AES ; les possibilités d'emploi (Insertion des diplômés : fonctions supports tous secteurs, fonction publique) et les poursuites d'études : candidater après la L3 (master, école de commerce, IEP, IEJ, Sciences Po, Prépas) candidater après la L2 (licences, licences Pro, BUT, IEP, école de commerce, Prépas, Passerelles), se réorienter en L1 (BUT, licences, IEP, école de commerce, DCG, BTS), construire son projet (préparer un DU, une certification en langues, valoriser ses activités, faire un stage, partir en mobilité internationale). Tout au long des études l'étudiant en Licence AES peut bénéficier des services du SUIO-IP (ateliers, conférences rencontres avec des pros, conseils et accompagnement JPO, salons, réseau Alumni, documentation en ligne).

Public cible : Personnel du SCUIO-IP, Professeur, Proviseur, Psychologue de l'Education Nationale.

Thématiques : Aide à l'orientation, Relation Formation-Emploi, Commerce / Économie et Gestion.

Type de ressource : Brochure / Flyer

Format du document : Que faire après une licence d'AES ? Perspectives d'emploi et poursuites d'études

Institution : ACORDA Université Toulouse Capitole

Auteur : SUIO-IP

Action ACORDA : 1.2 Rencontres et échanges entre acteurs du secondaire et du supérieur

Lien vers la ressource : https://suio-ut-capitole.centredoc.fr/index.php?lvl=notice_display&id=3258